



Simone MATHIEU

Maire de Viry-Chatillon

Tête de liste Viry-Chatillon Solidaire et Citoyenne

Liste de rassemblement de la gauche, des écologistes et des républicains

à

Madame Sylvie MONNIOTTE-MÉRIGOT

Trésorière de Portes de l'Essonne Environnement

représentant Essonne Nature Environnement

Viry-Chatillon, le 27 février 2014

Madame,

J'ai bien pris note lors de notre rencontre à l'occasion des vœux de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne que votre association intervenait également dans notre territoire. Aussi, c'est à vous que j'adresse ma réponse à la proposition de « pacte environnemental municipal pour l'Essonne » établie par Essonne Nature Environnement.

Ma seule réserve sur cette proposition, c'est qu'elle vise à engager les candidat-e-s pour l'avenir... alors qu'à Viry-Chatillon, de nombreuses mesures suggérées sont déjà une réalité !

Voici le détail de ma réponse, point par point.

Agenda 21

Élaboré entre 2008 et 2011 avec l'ensemble des acteurs locaux, et notamment avec les Conseils de quartier, l'Agenda 21 de Viry-Chatillon a été lancé de manière opérationnelle en 2011, avec 32 actions répondant à 5 enjeux : faire face au changement climatique, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, renforcer les solidarités au service de la qualité de vie, promouvoir une consommation responsable, encourager une citoyenneté active. Plus de 85 % des initiatives prévues sont déjà mises en œuvre et des propositions d'actions nouvelles ont été intégrées.

Bien entendu, je m'engage avec mon équipe à faire vivre cet outil de planification écologique par une actualisation régulière des objectifs, toujours plus ambitieux, et par les réalisations qui les concrétisent.

Biodiversité

La compétence relève de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne. Un inventaire de la biodiversité a été réalisé et a donné lieu à publication. Ce travail s'inscrit notamment dans l'élaboration du plan de gestion des lacs, avec la commune voisine de Grigny. Les berges des lacs sont inscrites comme espace naturel sensible (ENS) et une partie des lacs, côté Grigny, en ZNIEFF.

Une fois fixée la cartographie des trames vertes et bleues au niveau communautaire, les actions ont été lancées pour leur mise en œuvre, en cohérence avec notre Plan local d'urbanisme (PLU).

Notre PLU prévoit en outre l'extension des espaces verts et naturels protégés (actuellement 10 % du

Viry-Chatillon Solidaire et Citoyenne

www.simone-mathieu.fr 17, rue Danielle Casanova – 91 170 Viry-Chatillon simone.mathieu@hotmail.fr

territoire de la commune, hors lacs). Notre communauté d'agglomération a ouvert un espace pédagogique, le Jardin de la Biodiversité, qui a obtenu le label « Jardin de Noë ». La ville de Viry-Chatillon a également ouvert au public un nouvel espace de nature de presque 3 hectares en centre-ville, la Prairie, qui va accueillir un verger et des espaces de maraîchage en agrobiologie, en lien avec l'épicerie sociale « Espace Mosaïque ». Les travaux sont réalisés par une entreprise d'insertion. En effet, il nous paraît essentiel de lier dimension environnementale et dimension sociale.

Notre PLU, issu d'une concertation importante avec notamment les Conseils de quartier, a été adopté en juin 2012. Le SRCE de la région Ile-de-France a été définitivement adopté à la fin d'octobre 2013, mais le travail était lancé depuis 2010. Le service de l'urbanisme de Viry-Chatillon est en charge de vérifier la cohérence de ces deux documents, et s'il était besoin, j'engagerais une révision du PLU. Mais compte-tenu de la prise en compte des enjeux de biodiversité dans notre PLU, à ce stade, je doute que cela soit nécessaire.

Concertation

Comme noté plus haut, l'Agenda 21 et le PLU ont été construits sur la base d'une concertation approfondie.

Des outils spécifiques ont été institués. Par exemple, sur la question des antennes-relais de téléphonie mobile, un Comité de précaution a été constitué. Il rassemble les président-e-s des cinq Conseils de quartier, des citoyennes et citoyens volontaires, des associations de locataires, les techniciens de la Ville et l' élu en charge de ce domaine. Ce Comité de précaution est informé des demandes des opérateurs et donne un avis. Il reçoit les demandes de mesures de champs électromagnétiques émanant des habitant-e-s et programme avec les services municipaux les campagnes de « mesures citoyennes », c'est-à-dire de mesures de champs en présence des personnes qui le souhaitent. Il exerce une veille législative et réglementaire sur le sujet, afin de sensibiliser et de mobiliser les citoyennes et les citoyens face au lobbying des opérateurs.

Les associations environnementalistes sont partie prenante de l'élaboration du plan de gestion des lacs par notre Communauté d'agglomération.

Nous privilégions la gestion publique des services publics, avec participation de représentant-e-s des usager-e-s. Ainsi, des usager-e-s sont présent-e-s au Conseil d'administration de la régie publique Eau des Lacs de l'Essonne, qui assure l'approvisionnement en eau potable de Viry-Chatillon et sa distribution. Il est prévu de créer un comité d'usager-e-s pour participer à la gestion de la société publique locale en cours de création pour gérer le futur réseau de chauffage urbain alimenté par la géothermie.

Mais nous comptons renforcer nos outils de démocratie locale dans le mandat à venir !

Déchets

En interne de la mairie, la démarche des éco-agents vise à mobiliser le personnel communal sur les enjeux environnementaux, sur la base du volontariat. Elle a permis de mettre en place des initiatives dont certaines ont permis de réduire la production de déchets. Par exemple, le remplacement des bonbonnes d'eau en plastique par des fontaines à eau alimentées en eau « du robinet ».

Notre Communauté d'agglomération est engagée dans un programme local de prévention des déchets (PLPD), en partenariat avec l'ADEME et le Conseil régional, qui vise à une diminution de 7 % en 5 ans.

En outre, la Communauté d'agglomération met à disposition des particuliers des composteurs, afin de récupérer en amont et de valoriser sur place la plus forte proportion possible de déchets organiques.

Le papier utilisé par la mairie de Viry-Chatillon, notamment pour la communication, est pour l'essentiel issu du recyclage.

Les collectes spécifiques mises en place dans les équipements municipaux (radiographies médicales, bouchons, cartouches d'encre) connaissent un vif succès.

Eau et assainissement

Notre ville doit faire face à des problèmes de séparation des eaux pluviales et des eaux usées, notamment dans les secteurs pavillonnaires anciens. Désormais, les diagnostics sont effectués par la Communauté d'agglomération et ils sont gratuits.

Notre PLU prévoit la récupération des eaux de pluie à la parcelle et il vise à limiter l'imperméabilisation des sols.

L'eau utilisée dans le parc Leblanc provient des sources locales (non potables) et non du réseau d'eau potable.

La régie publique Eau des Lacs de l'Essonne s'approvisionne désormais auprès de la régie publique Eau de Paris : l'eau distribuée à Viry-Chatillon est de l'eau de source, avec une protection renforcée des zones de captage.

La modernisation des déchloramineurs a permis de réaliser 50 % d'économie d'eau dans les piscines municipales.

Éducation à l'environnement

À Viry-Chatillon, la sensibilisation à l'environnement passe par des partenariats avec des acteurs multiples :

- des ateliers d'éducation à l'environnement sont organisés dans les centres de loisirs de la Ville et pendant les classes transplantées et autres séjours au centre de vacances municipal de la Barre-de-Monts. Par exemple, la fabrication de nichoirs et d'hôtels à insectes offre une première approche de la biodiversité.

- la Communauté d'agglomération organise des conférences sur la biodiversité et ses ambassadeurs du tri travaillent en direction des écoles comme des adultes.

- l'association SoliCités, que la ville accueille à titre gracieux au sein de la Maison de l'Écologie et du Développement durable, forme aux éco-gestes, gère un Espace infos énergie, anime des ateliers.

- l'Université populaire réserve une place importante aux questions environnementales dans sa programmation.

- le service culturel de la Ville a lancé des manifestations artistiques telles que la rencontre annuelle d'arts plastiques *Lâchés dans la nature*, pour une approche sensible des relations entre les êtres humains et le monde vivant...

Énergie

Le Plan énergie lancé en 2009 et intégré depuis à l'Agenda 21 a programmé travaux d'isolation, changement des chaudières vers des systèmes plus économes, recours à des pompes à chaleur, systèmes de réglage et de contrôle à distance des températures, remplacement des éclairages anciens par d'autres plus économes en énergie. L'Hôtel de ville, le cinéma municipal, quatre écoles et la Maison Rouge, qui abrite la ludo-bibliothèque ainsi qu'un pôle de services publics dédiés à l'enfance et à l'éducation, ont bénéficié de nouvelles installations de chauffage plus performantes. Les écoles Du Bellay et Descartes ont été rénovées avec des normes Haute qualité environnementale et Bâtiment basse consommation.

Ces normes ont été choisies pour les constructions neuves suivantes : la crèche collective Olympe-de-Gouges, le restaurant scolaire Jules-Verne, le relais d'assistantes maternelles Madeleine-Brès, ainsi que les bâtiments neufs accueillant désormais la Maison des Jeunes et de la Culture – centre social (MJC-CS) Aimé-Césaire et la MJC-CS Saint-Exupéry.

Maintenant que les tracés des trames bleues et vertes sont arrêtés, nous pouvons lancer notre Plan lumière en cohérence avec la définition de ces trames.

La Ville a recours à quatre véhicules électriques, début d'une montée en puissance des véhicules non polluants localement dans la flotte municipale.

La sensibilisation aux économies d'énergie fait partie des missions de l'Espace Infos Énergie géré par SoliCités en partenariat avec l'ADEME et avec le soutien de la Ville.

S'il est primordial de développer les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, les collectivités locales peuvent aussi aller plus loin dans la transition énergétique, pour sortir des énergies carbonées et de l'énergie nucléaire : elles peuvent produire et distribuer des énergies renouvelables. Ainsi, Viry-Chatillon et Grigny ont délibéré en décembre 2013 pour créer avec le SIPPEREC une société publique locale visant à développer les énergies renouvelables sur le territoire de nos communes. Le premier projet porté par cette SPL est la création d'un réseau de chaleur alimenté par la géothermie, afin d'alimenter en chaleur et en eau chaude sanitaire les immeubles collectifs (logements sociaux, copropriétés, équipements publics, entreprises) des quartiers du Plateau et des Coteaux de l'Orge pour ce qui concerne Viry-Chatillon. L'objectif est de commencer l'exploitation lors de la saison de chauffe 2016.

Intercommunalités

La mutualisation des services rendus aux habitant-e-s dans le respect de la subsidiarité est le principe même de fonctionnement de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne, qui a été construite comme une intercommunalité de projets. Nous souhaitons que les évolutions imposées par la loi sur le périmètre des communautés d'agglomération puissent s'inscrire dans de telles logiques de projets et non sur la mise en concurrence des territoires. C'est aussi pourquoi nous voulons que la population soit consultée sur la définition des périmètres (géographiques et en termes de compétences) des futures communautés d'agglomération du Nord de l'Essonne.

Le Plan local de l'habitat communautaire et le Plan climat énergie de territoire des Lacs de l'Essonne sont en cours d'élaboration.

Santé et environnement

La Ville de Viry-Chatillon a fait l'acquisition de matériel de mesure des champs électromagnétiques et des agents communaux ont été formés pour l'utiliser. Des campagnes de mesures citoyennes, concernant les équipements publics et des points particuliers du territoire de la commune, sont régulièrement menées en relation avec le Comité de précaution (voir § Concertation). La cartographie des relevés, ainsi que les mesures réalisées par des organismes agréés, sont en ligne sur le site Internet de la Ville.

La Ville est également particulièrement impliquée dans les exercices organisés sous l'autorité du préfet dans le cadre du Plan particulier d'intervention (PPI) CIM-Antargaz, afin de prévenir les risques technologiques liés à cette entreprise de Grigny.

Le PLU tient compte de l'existence de sols pollués par d'anciennes activités industrielles (GdF).

La mise en culture de jardins partagés est précédée par des analyses des sols pour s'assurer de l'absence de pollution ou, le cas échéant, pour prendre les mesures de dépollution nécessaires.

Transports

Notre commune et de notre communauté d'agglomération sont d'abord impliquées dans les projets structurants du STIF, et mènent la discussion pour que ces transports en commun soient réalisés dans les meilleures conditions possibles pour la population du territoire :

- échanges sur l'optimisation des emplacements des deux futures gares du tram-train Massy-Évry ;
- intégration au projet urbain de la Grande Borne du tracé du futur bus en site propre T-Zen 4 (Viry-Chatillon – Corbeil-Essonnes) ;
- réflexion sur le réaménagement de la nationale 7 (avenue Charles-De-Gaulle) lors de la création du site propre devant accueillir le bus en site propre T-Zen 7 (dans le prolongement du tramway T7, d'Athis-Mons, puis Juvisy-sur-Orge, jusqu'à Évry).

À l'échelle de notre ville, Viry-Chatillon a créé un transport à la demande gratuit, l'Hélibus.

30 km de circulations douces ont été créés aux Lacs de l'Essonne, dont 20 km à Viry-Chatillon.

En interne à la mairie, le groupe des éco-agents a réalisé une enquête sur les pratiques et prépare la mise en place de covoiturages.

L'expérience des pédibus, menée en début de mandat, a été peu concluante du fait d'un essoufflement de la participation citoyenne. Mais la Ville reste ouverte à l'accompagnement de telles initiatives.

Nous entendons poursuivre les axes de travail déjà engagés.

Urbanisme

Outre les éléments déjà indiqués (§ Biodiversité et § Concertation), notre PLU vise à une densification maîtrisée du territoire, afin de lutter contre l'étalement urbain. Nous sommes opposés aux projets de destruction de terres agricoles et d'espaces naturels programmés dans le cadre du Grand Paris (notamment au plateau de Saclay).

Comme indiqué plus haut, notre PLU prévoit l'extension des espaces verts et naturels protégés (actuellement 10 % du territoire de la commune, hors lacs).

Notre ville se bat pour obtenir de la DRAC le label « patrimoine de XX^e siècle » pour le bâtiment dit « mess des officiers », dernier vestige bâti du premier aérodrome organisé au monde, Port-Aviation. La célébration du centenaire de Port-Aviation, en 2009, a été l'occasion d'inaugurer un circuit patrimonial dans le quartier.

La Ville investit dans la conservation et l'ouverture au public de son riche patrimoine historique (Nymphée, église Saint-Denis, parc du Piédefer...).

Les lacs ont fait l'objet d'une réhabilitation écologique et la promenade sur les berges est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

900 m² de panneaux publicitaires en infraction ont été supprimés. La révision de Règlement local de la publicité est engagée, sur la base des nouvelles possibilités légales et réglementaires, et avec un objectif de réduction drastique de la publicité dans notre territoire.

Voirie, parcs et jardins

Nous avons eu recours, pour la réfection de plusieurs voiries, à des revêtements anti-bruit – option intéressante mais coûteuse. Les priorités restent la réduction du trafic des véhicules à moteur et la réduction de la vitesse. Mais au cas par cas, de tels revêtements sont utilisés à Viry-Chatillon.

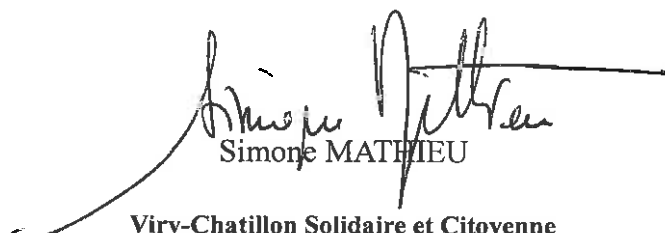
La Communauté d'agglomération, compétente pour la gestion des parcs et jardins, n'utilise plus de produits phytosanitaires en dehors des cimetières et des stades d'honneur, pour lesquels le recours à ces produits est très limité.

Elle recourt également à l'éco-pâturage depuis 2011, avec plusieurs chèvres et une vache.

La gestion différenciée pratiquée sur notre territoire distingue trois types d'espaces verts, dont les espaces de nature qui font l'objet des interventions les moins perturbatrices.

Comme vous pouvez le constater, l'engagement que je prends avec mon équipe d'aller plus loin dans la direction tracée repose sur des bases solides : notre action durant ce mandat et auparavant fonde la crédibilité de nos propositions. Je ne manquerai de vous adresser notre programme dès sa publication. Votre association et l'ensemble des associations affiliées à ENE ou proches sont les bienvenues à Viry-Chatillon et aux Lacs de l'Essonne pour contribuer, à notre échelle, à la préservation du seul écosystème global qui permet la vie humaine et de la multitude d'écosystèmes locaux qui recèlent des trésors vivants.

Avec l'assurance de mes sincères convictions écosocialistes et mes meilleures salutations citoyennes,



Simone MATHIEU

Viry-Chatillon Solidaire et Citoyenne

www.simone-mathieu.fr 17, rue Danielle Casanova – 91 170 Viry-Chatillon simone.mathieu@hotmail.fr